

La vigueur de l'économie de l'Ontario crée des emplois

Perspectives économiques
et revue financière de l'Ontario
de 1996

L'honorable Ernie Eves, c.r.
Ministre des Finances

Ministère des Finances

Pour de plus amples renseignements au sujet du document intitulé *La vigueur de l'économie de l'Ontario crée des emplois*, s'adresser au :

Ministère des Finances
Édifice Frost Sud, Queen's Park
Toronto (Ontario) M7A 1Y7
(416) 325-0333

On peut se procurer des exemplaires gratuits du présent document auprès de :

Publications Ontario
880, rue Bay, Toronto
Téléphone : (416) 326-5300

en téléphonant au :

Ministère des Finances 1 800 263-7965

Demandes en français 1 800 668-5821

Appareil de télécommunications

pour sourds 1 800 263-7776

Appel sans frais 1 800 668-9938

ou en communiquant avec :

Publications Ontario
Service des commandes postales
880, rue Bay, 5^e étage
Toronto (Ontario) M7A 1N8

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1996

This publication, *Ontario's Strong Economy, Creating Jobs* is available in English.

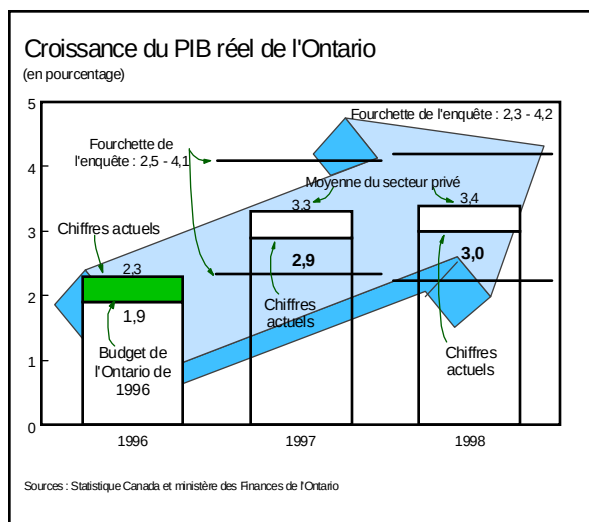
LA VIGUEUR DE L'ÉCONOMIE DE L'ONTARIO CRÉE DES EMPLOIS

Je suis heureux de présenter aujourd'hui le document intitulé : *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 1996* aux membres de l'Assemblée législative et à la population de l'Ontario. Au cours des 18 derniers mois, le gouvernement a pris des mesures pour renouveler l'économie de la province et créer des emplois pour les Ontariennes et les Ontariens. Aujourd'hui, je dépose une mise à jour en milieu d'exercice qui explique ce que je considère être les résultats concrets obtenus grâce à ces mesures. Je désire souligner, entre autres, le taux de croissance de l'économie qui, selon les prudentes prévisions budgétaires, devait s'élever à 1,9 % en 1996, et qui devrait maintenant atteindre 2,3 %.

Aujourd'hui, en plus de la présente allocution, je rends public un document qui comporte plus de 100 pages de renseignements supplémentaires sur les perspectives économiques et la situation financière de l'Ontario. Ces renseignements permettront aux Ontariennes et aux Ontariens de comprendre en détail les données dont nous nous servirons pour préparer le budget de 1997.

Je vais aussi déposer devant l'Assemblée législative le Rapport sur les renseignements de nature financière de 1996, qui présente les activités de financement de l'Ontario.

Ces renseignements seront, je l'espère, utiles à ceux et celles qui souhaitent offrir des conseils ou fournir des suggestions au Comité permanent des finances et des affaires économiques, aux membres de l'Assemblée législative ou à moi-même directement, à titre de ministre des Finances, sur les mesures devant être incluses dans le



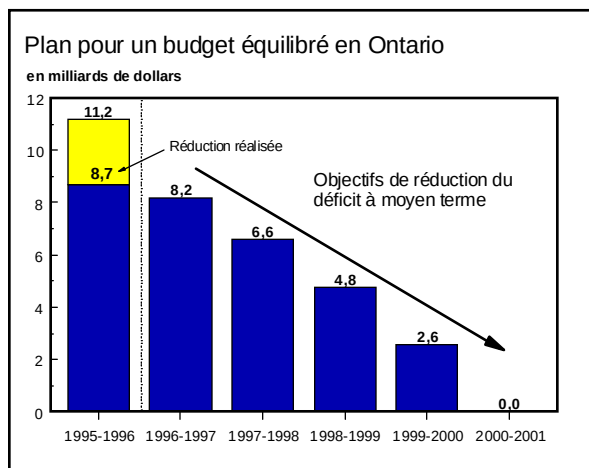
budget de 1997. Comme nous l'avons indiqué lors de la présentation des plans d'activités des ministères en avril dernier, nous voulons obtenir des suggestions sur la façon de devenir un gouvernement plus efficient, innovateur et responsable. Nous sommes toujours disposés à prendre connaissance des idées nouvelles et innovatrices qui nous permettront de réaliser les objectifs que nous avons fixés pour la province.

Les mesures que nous avons prises jusqu'à ce jour produisent des résultats tangibles et prouvent que notre plan fonctionne pour tous les Ontariens et les Ontariennes.

Notre plan fonctionne

Dans *La Révolution du bon sens* et le discours du Trône, nous avons décrit notre vision de l'Ontario et le plan que nous avons adopté pour faire de cette vision une réalité. Nous éliminons actuellement les obstacles à la création d'emplois que représentent une lourde bureaucratie et trop de formalités administratives. Parmi ces obstacles, on compte les impôts trop élevés et le gonflement des déficits qui menacent l'avenir de nos enfants et étouffent notre économie.

Lorsque notre gouvernement a pris le pouvoir, nous faisons face à un déficit de 11,2 milliards de dollars, ce qui voulait dire qu'à chaque heure les dépenses du gouvernement excédaient les recettes perçues de plus d'un million de dollars. Dans le budget, nous avons pris les mesures qui s'imposaient et nous avons fait passer le déficit à 8,2 milliards de dollars, soit une réduction de 3 milliards de dollars ou de 27 %. Pour le prochain exercice, nous ramènerons le déficit à 6,6 milliards de dollars, ce qui représente une diminution de plus de 40 %. Nous allons continuer à réduire le déficit de cette façon jusqu'à ce qu'il soit éliminé d'ici la fin de l'exercice 2000-2001.



Je suis donc heureux de déclarer que nous respectons le plan économique et financier que notre gouvernement a mis en place.

Nous avons dépassé de près de 600 millions de dollars notre objectif budgétaire pour le dernier exercice.

Compte tenu de l'amélioration de la situation économique, je m'attends à ce que nous n'ayons pas besoin d'utiliser la réserve de 650 millions de dollars que nous avons constituée pour cette année dans le budget de 1996, à moins qu'un revirement de la situation ne nous force à le faire. Nous devons continuer à gérer le budget de la province tout en faisant preuve de vigilance. Cependant, tout comme pour le dernier exercice, je m'attends à ce que nous dépassions l'objectif que nous nous étions fixé pour le budget 1996-1997.

Notre plan pour un budget équilibré sur cinq ans produit déjà des dividendes :

- la création de 127 000 nouveaux emplois depuis juin 1995;
- une amélioration du rendement économique, dont des taux d'intérêt plus faibles;
- des taux d'intérêt plus faibles qu'aux États-Unis en partie à cause de politiques financières plus responsables au Canada;
- un regain de confiance de la part des consommateurs et des investisseurs;
- le dépassement de nos objectifs budgétaires et la possibilité d'effectuer des réinvestissements clés dans les services qui tiennent à coeur à toutes les Ontariennes et à tous les Ontariens.

Selon la Conference Board du Canada, la confiance des consommateurs en Ontario s'est accrue de 19,2 % au cours du présent exercice.

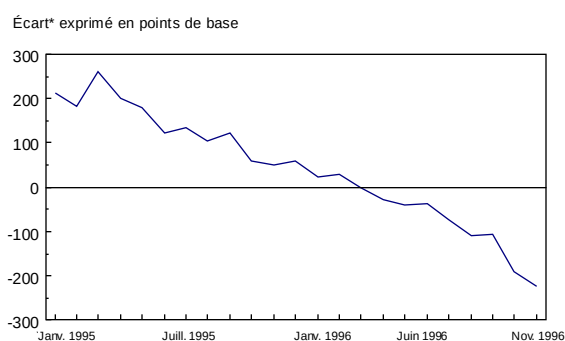
À l'échelle du pays, la confiance des entreprises s'est maintenue au cours du

	Plan financier	Chiffres réels	Écart
Recettes	46 786	48 359	1 573
Dépenses			
Programmes	43 713	44 005	292
Fonds de restructuration et autres frais	--	1 352	1 352
Total des dépenses de programmes	43 713	45 357	1 644
Immobilisations	3 412	3 473	61
Intérêt sur la dette publique	8 969	8 255	(714)
Total des dépenses	56 094	57 085	991
Déficit	9 308	8 726	(582)

	Plan budgétaire	Perspectives actuelles*	Écart en cours d'exercice
Recettes	46 660	46 685	25
Dépenses			
Programmes	41 841	41 899	58
Fonds de restructuration et autres frais	900	900	--
Total des dépenses de programmes	42 741	42 799	58
Immobilisations	2 704	2 689	(15)
Intérêt sur la dette publique	8 745	8 720	(25)
Total des dépenses	54 190	54 208	18
Réserve	650	650	--
Déficit	8 180	8 173	(7)

* Finances de l'Ontario, deuxième trimestre.

Écart entre les bons du Trésor de 3 mois des gouvernements du Canada et des États-Unis



* Écart entre les taux canadiens et américains

troisième trimestre, 53 % des entreprises interrogées ayant indiqué que l'Ontario était la province la plus propice à l'investissement.

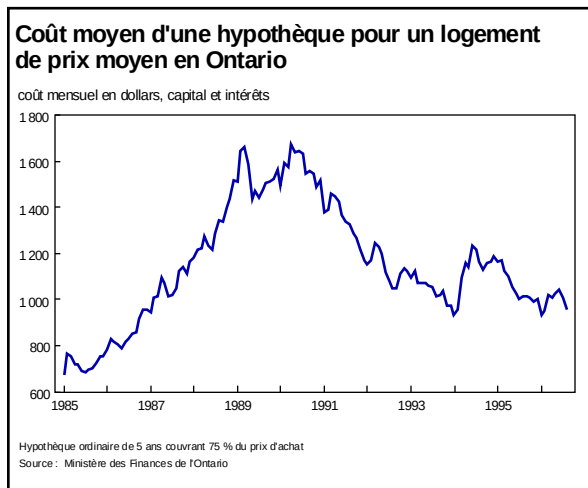
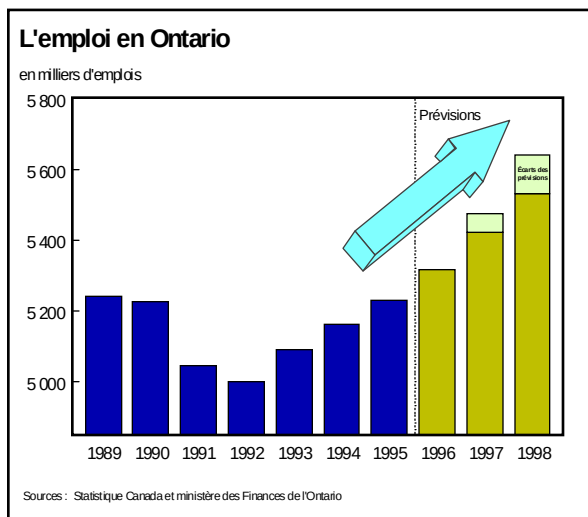
Ainsi, les entreprises ontariennes songent à accroître leurs dépenses relatives aux installations de production de 11,9 % en 1996.

Depuis juin 1995, on a créé 127 000 nouveaux emplois nets en Ontario. Près de 60 % des nouveaux emplois au Canada depuis cette date ont été créés dans la province. Selon des prévisions prudentes, on estime qu'entre 200 000 et 300 000 emplois nets seront créés au cours des deux prochaines années. Nous nous attendons à ce que le rendement de l'économie ontarienne dépasse encore une fois nos prévisions prudentes et nous devrions créer encore plus d'emplois que prévu.

Les taux d'intérêt sont un autre indicateur de la confiance qu'inspirent les politiques économiques et financières du pays pour les marchés intérieur et internationaux. Le taux préférentiel est à son niveau le plus bas depuis 1956. Les taux hypothécaires de cinq ans n'ont jamais été aussi faibles depuis 1965. Le nombre de reventes de logements a augmenté de 24 % jusqu'à maintenant cette année. Le nombre de mises en chantier de logements s'est accru de 21,6 % comparativement à l'année dernière. On s'attend à ce que le nombre de reventes et de mises en chantier de logements continue de progresser au cours des prochaines années en raison d'un accroissement des activités dû au raffermissement du marché de l'emploi, à la baisse des taux hypothécaires et à l'amélioration de la confiance des consommateurs et des entreprises.

Réduction d'impôt et création d'emplois

L'un des éléments clés de notre stratégie de



création d'emplois vise à alléger le fardeau fiscal de la population de l'Ontario.

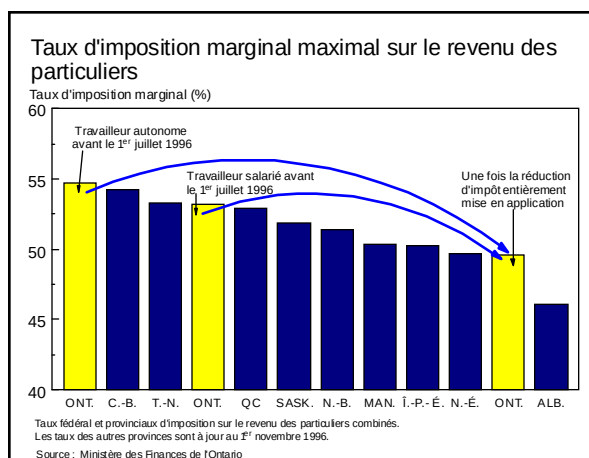
Grâce à cette stratégie, qui met plus d'argent à la disposition des Ontariennes et des Ontariens, et à l'établissement d'un plan concret de réduction continue des impôts, nous restaurerons la confiance des contribuables en l'avenir, ce qui les incitera à acheter ce dont eux-mêmes et leurs familles ont besoin.

De plus faibles impôts encouragent également les entreprises à investir et les entrepreneurs à mettre sur pied de nouvelles entreprises en Ontario. Pour que des personnes prennent le risque d'établir ou d'agrandir une entreprise, elles doivent entrevoir la possibilité d'être récompensées pour leurs efforts, ce qui est l'objectif de notre plan d'établissement d'un régime fiscal compétitif.

Il est en outre crucial d'avoir un régime fiscal compétitif pour attirer les personnes hautement spécialisées au sein des entreprises ontariennes. Ce sont là les personnes et les entreprises qui peuvent aider l'Ontario à être compétitif à l'échelle mondiale. Leur succès stimule la création d'emplois et la croissance non seulement pour ces entreprises, mais aussi pour leurs fournisseurs et les sociétés qui y sont liées en Ontario et dans le reste du Canada.

Le 1^{er} janvier 1997, le revenu net des Ontariennes et des Ontariens augmentera à nouveau puisqu'ils bénéficieront d'une deuxième réduction d'impôt conformément à l'annonce du budget de 1996. La moitié de la réduction d'impôt de 30 % sur le revenu des particuliers aura alors été accordée, comme promis. Ce sera la deuxième fois en six mois que les contribuables ontariens verront leur revenu net progresser.

D'ici 1999, nous aurons réduit le taux d'imposition du revenu des particuliers de



30,2 %. Pour un grand nombre de contribuables à revenu modeste, la réduction d'impôt sera encore plus importante. Au total, 91 % de tous les contribuables profiteront d'une réduction de 30 % et plus. Grâce à ces changements, 10 000 autres Ontariennes et Ontariens à faible revenu ne paieront plus d'impôt sur le revenu, et plus de 1,1 million de contribuables de la province bénéficieront de la réduction d'impôt. Enfin, le taux d'imposition marginal maximal de l'Ontario sera ramené à 49,6 cents de chaque dollar gagné, soit le taux se situant au deuxième rang parmi les plus faibles au Canada.

Ces changements mettront plus d'argent à la disposition des Ontariennes et des Ontariens pour leurs dépenses ou leurs investissements; ils stimuleront l'initiative et la croissance et produiront un régime fiscal plus compétitif, et tout cela se traduira par la création d'emplois.

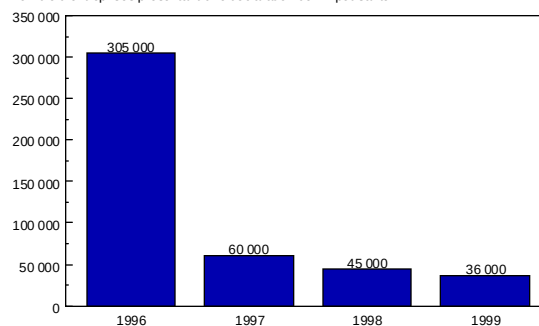
Notre programme de création d'emplois grâce à la réduction des impôts ne se limite pas à l'impôt sur le revenu des particuliers. Tout le monde convient que les charges sociales font disparaître les emplois, et c'est pourquoi nous avons décidé d'agir. À compter du 1^{er} janvier prochain, nous allons réduire l'impôt-santé des employeurs pour toutes les entreprises, ce qui permettra de créer des emplois. Lorsque cette réduction sera entièrement mise en application, 88 % des employeurs ontariens du secteur privé n'auront plus à payer cet impôt.

Cet automne, le gouvernement a tenu sa promesse de réduire de 5 % les charges sociales moyennes relatives à la Commission des accidents du travail.

Cependant, les charges sociales relatives à l'assurance-emploi du gouvernement fédéral sont maintenues à un niveau plus élevé qu'il ne le faut pour assurer le versement des prestations et pour faire face à un éventuel

Employeurs du secteur privé de l'Ontario devant payer l'impôt-santé

nombre d'entreprises présentant une déclaration de l'impôt-santé



Source : Ministère des Finances de l'Ontario

Dix réductions d'impôts ontariens

- Réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers
- Exemption de l'impôt-santé des employeurs
- Exemption de l'impôt-santé des employeurs pour les travailleurs indépendants
- Réduction de la taxe sur le pari mutuel
- Exemption de la taxe de vente au détail pour les centres téléphoniques
- Exemption de la taxe de vente au détail applicable aux matériaux de construction agricole
- Remise des droits de cession immobilière aux acheteurs d'un premier logement neuf
- Crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle
- Crédit d'impôt accordé aux banques qui investissent dans les petites entreprises
- Harmonisation avec les réductions d'impôt fédérales

ralentissement économique. Comme la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante et la Chambre de commerce l'ont déclaré, il serait possible de réduire les primes d'assurance-emploi qui ont été fixées à 2,90 \$ le 19 novembre dernier.

Nous avons abandonné les politiques de la dernière décennie qui consistaient à percevoir des impôts des contribuables en vue d'alimenter les dépenses du gouvernement. Le budget de l'an dernier comportait 10 réductions d'impôt, notamment la réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers et de l'impôt-santé des employeurs. Nous avons exempté les centres téléphoniques de l'application de la taxe de vente au détail. Depuis le dépôt du budget, IBM a ouvert un centre téléphonique à North York, créant 1 000 emplois, S & P Data a ouvert un nouveau centre téléphonique créant 300 emplois à North Bay. Canada Trust, CIBC Insurance et la Banque Toronto-Dominion sont parmi les entreprises qui ont décidé d'agrandir leurs centres téléphoniques.

Nous avons aussi décidé d'offrir aux quelque 60 000 agriculteurs de l'Ontario un remboursement de la taxe de vente au détail sur les matériaux de construction, et ce jusqu'à la fin du présent exercice. En outre, nous accordons jusqu'au 31 mars 1997 une remise des droits de cession immobilière aux personnes qui accèdent à la propriété et qui achètent un logement neuf.

Parmi les autres mesures fiscales prises, on compte l'établissement du crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle et du crédit d'impôt pour l'éducation coopérative, la réduction de la taxe sur le pari mutuel et, d'ici 1999, l'élimination de l'impôt-santé des employeurs pour les travailleurs indépendants. Nous avons aussi pris certaines mesures en fonction de modifications apportées à l'impôt sur les sociétés dans le budget fédéral, qui ont entraîné des réductions d'impôt.

Dans le budget de 1997, j'annoncerai les prochaines étapes de la mise en oeuvre du programme visant à poursuivre la réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers.

L'économie de l'Ontario réagit favorablement à notre plan

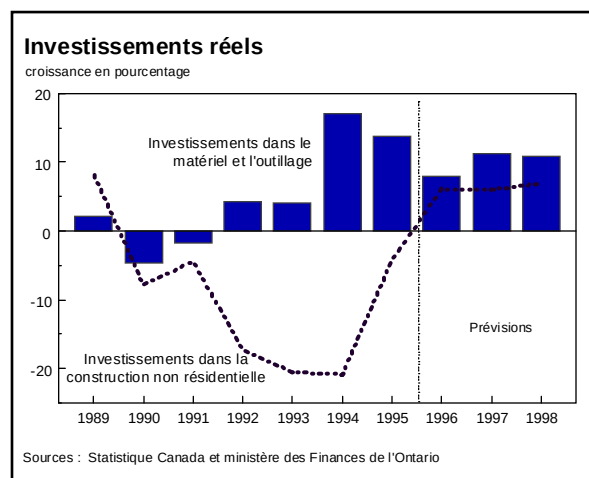
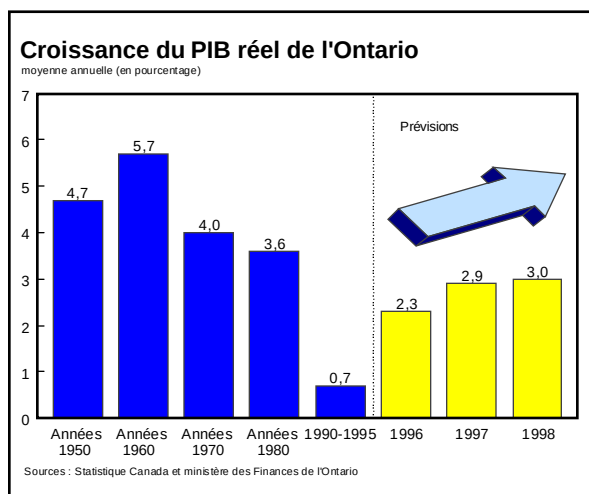
L'économie de l'Ontario connaît une croissance solide. Dans le budget de 1996, nous avions prévu que le taux de croissance réelle serait de 1,9 % en 1996. Comme je l'ai indiqué précédemment, nous prévoyons actuellement un taux de croissance de 2,3 % cette année, de 2,9 % en 1997 et de 3,0 % en 1998.

La réduction des impôts, la création d'emplois et l'augmentation des salaires stimuleront la croissance du revenu disponible et des dépenses de consommation. Après les réductions enregistrées au début des années 1990, le revenu disponible réel devrait augmenter de 2,3 % en 1997, ce qui devrait entraîner une hausse de 2,5 % des dépenses de consommation.

On prévoit que les dépenses d'investissement augmenteront considérablement à mesure que les entreprises reprennent confiance. Ainsi, les investissements des entreprises ontariennes dans le matériel et l'outillage devraient augmenter de 10 % par année en moyenne de 1996 à 1998.

Après six années de baisse, le taux annuel de croissance du secteur de la construction non résidentielle devrait atteindre 6,3 % en moyenne pendant cette période.

Près de 60 % des exportations canadiennes de produits manufacturés proviennent de l'Ontario. Compte tenu de l'amélioration sensible de leur situation concurrentielle, on prévoit que les exportateurs ontariens



continueront de s'accaparer une plus grande part des marchés étrangers. En fait, les exportations devraient augmenter de 4,8 % en moyenne de 1996 à 1998.

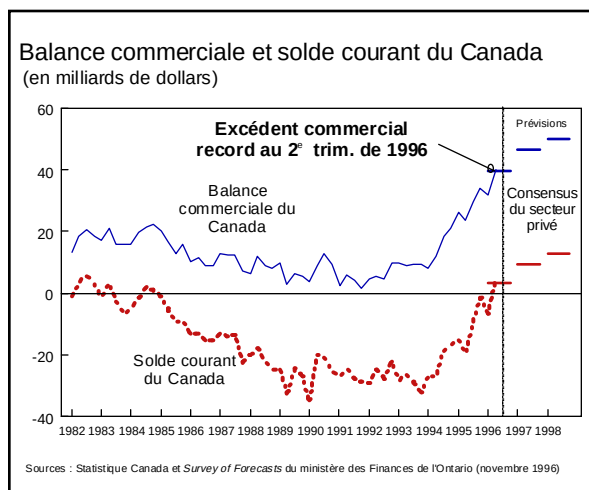
La croissance des exportations a entraîné un excédent commercial record qui a permis d'éliminer le déficit courant du Canada au deuxième trimestre de 1996. L'excellente situation concurrentielle de l'Ontario a joué un rôle important à ce chapitre.

On trouvera plus de détails sur les perspectives économiques dans le document intitulé *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 1996*.

Poursuivre nos efforts

Nous adoptons des modifications qui permettront au gouvernement de mieux servir la population de l'Ontario. Nous poursuivrons nos efforts en vue de trouver d'autres moyens de réaliser des économies au cours des prochains mois dans le cadre du processus de préparation du budget et de planification des activités des ministères. Ces économies nous permettront non seulement d'atteindre notre objectif, qui est d'équilibrer le budget, mais également de réinvestir des sommes considérables dans les soins de santé, l'éducation et divers autres services auxquels, nous le savons, la population de l'Ontario attache beaucoup d'importance.

Nous terminons l'examen des économies pouvant être réalisées dans les activités et programmes du gouvernement. On revoit actuellement ces programmes et les ministres concernés annonceront les décisions qui auront été prises à la fin du processus de planification des activités ministérielles, dirigé par mon collègue Dave Johnson, président du Conseil de gestion.



Administrations locales

On prévoit que le Comité chargé de déterminer qui fait quoi, présidé par David Crombie, rendra publiques toutes ses recommandations au début de décembre. Ce comité étudie la réforme de l'organisation, de la gestion et du financement des services locaux dans le but de rendre les administrations plus responsables, d'éliminer les chevauchements et le double emploi, d'améliorer la qualité des services et d'optimiser l'investissement des deniers publics.

Dans mon Exposé économique et financier de novembre 1995, j'ai annoncé un engagement financier de deux ans concernant les subventions versées aux municipalités.

Écoles

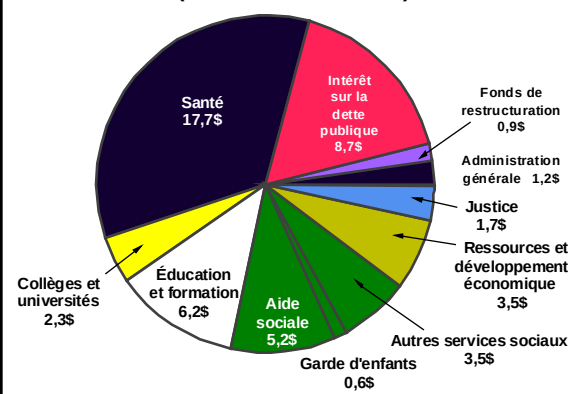
Pendant des années, on a augmenté les fonds destinés à l'éducation en Ontario sans veiller à ce qu'ils soient utilisés là où les besoins étaient les plus grands, dans les classes. Tel qu'indiqué dans le rapport Sweeney, jusqu'à 47 cents de chaque dollar affecté à l'éducation sont dépensés en dehors des salles de classe. Nous nous sommes engagés à consacrer la majeure partie de ces fonds à l'enseignement en classe.

Le ministre de l'Éducation et de la Formation a déjà annoncé un certain nombre de mesures ayant pour but d'améliorer la qualité de l'enseignement dispensé dans les classes de la province. Nous mettons sur pied un programme cadre exigeant, fixons des objectifs précis que les élèves devront atteindre et utilisons des examens uniformisés à l'échelle de la province pour déterminer dans quelle mesure les élèves ont atteint ces objectifs.

La réforme des administrations locales permettra :

- de rendre les administrations plus responsables;
- d'éliminer les chevauchements et le double emploi;
- d'améliorer la qualité des services;
- d'optimiser l'investissement des deniers publics.

**Dépenses de fonctionnement par secteur en 1996-1997
(en milliards de dollars)**



De plus, on élabore un nouveau modèle de financement afin de rendre notre système scolaire juste et de veiller à ce que les autorités scolaires rendent davantage de comptes aux contribuables. Le ministre revoit actuellement la gestion des écoles et fera une annonce détaillée sur la restructuration et le financement du secteur scolaire.

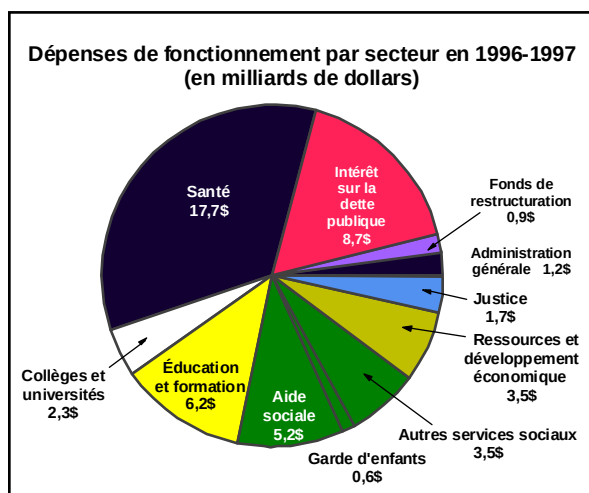
Collèges et universités

Notre programme de croissance et de création d'emplois repose sur les connaissances et les compétences de la main-d'oeuvre de l'Ontario, qui sont un atout économique important pour la province. Les collèges et universités de la province jouent un rôle vital dans l'acquisition des connaissances, le développement des aptitudes et l'exécution des travaux de recherche nécessaires pour soutenir la concurrence de l'économie.

Le Comité consultatif sur l'organisation future de l'éducation postsecondaire, qui étudie l'avenir de nos établissements d'enseignement postsecondaire, devrait déposer son rapport d'ici le 15 décembre. Le ministre de l'Éducation et de la Formation annoncera peu après les niveaux de financement des collèges et universités.

Les initiatives annoncées dans le budget de 1996 continueront d'appuyer le secteur de l'enseignement postsecondaire.

Par exemple, le crédit d'impôt de l'Ontario pour l'éducation coopérative contribuera à promouvoir les programmes de ce genre dans la province. Les Fonds fiduciaires d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario aideront les étudiants admissibles ayant besoin d'aide à saisir les occasions offertes par notre système d'enseignement postsecondaire. Cette initiative a connu un succès remarquable.



Les collèges et les universités sont en voie d'atteindre leurs objectifs, qui est de recueillir près de 100 millions de dollars auprès d'entreprises et de particuliers. Le gouvernement provincial accordera un montant équivalant aux dons versés dans les fonds en fiducie avant le 31 mars 1997.

Hôpitaux

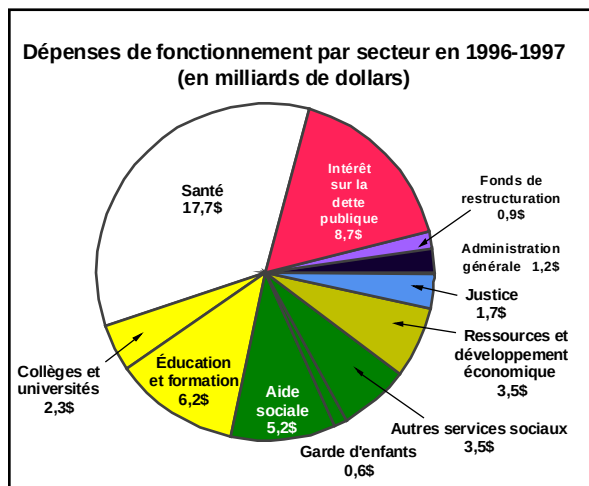
Je veux que tous les citoyens, tous les patients et tous les parents de l'Ontario sachent que notre gouvernement s'est engagé à financer les services de santé dont nous avons tous besoin. Avant notre arrivée au pouvoir, nous avons promis de maintenir les dépenses engagées dans les services de santé à au moins 17,4 milliards de dollars.

Nous avons tenu promesse, nous tenons promesse et nous continuerons de tenir promesse. Nous avons affecté 17,7 milliards de dollars aux services de santé pour l'exercice 1996-1997.

Dans mon Exposé économique et financier de novembre 1995, j'ai annoncé une enveloppe de financement de trois ans destinée aux hôpitaux.

Nous savons que la restructuration des services de santé dans le but d'en améliorer la qualité nécessitera d'importants réinvestissements. Nous nous sommes engagés à faire les investissements nécessaires. Au cours des jours et semaines à venir, mon collègue le ministre de la Santé, l'honorable Jim Wilson, annoncera des réinvestissements dans les services de santé à Thunder Bay, Sudbury et d'autres communautés.

Nous avons déjà fait d'importants investissements afin de respecter notre engagement à préserver le système de santé. Par exemple, nous avons investi 170 millions de dollars dans les soins communautaires de longue durée afin que



d'avantage de personnes de tout âge reçoivent des soins de meilleure qualité à la maison.

Grâce à cette aide importante, 80 000 autres personnes âgées et handicapées recevront des soins infirmiers, ainsi que des services de thérapie, d'aide familiale et de repas. De plus, ce réinvestissement créera quelque 4 400 postes à temps plein de première ligne pour des infirmiers, infirmières et autres fournisseurs de soins de santé dans les communautés de la province.

Nous avons augmenté les fonds consacrés au traitement des cardiaques afin de permettre aux chirurgiens cardiaques d'effectuer 1 500 opérations, soit 19 %, de plus qu'en 1995-1996.

Nous avons également réservé 15,5 millions de dollars pour améliorer la formation des travailleurs paramédicaux de l'Ontario.

Pour remédier au manque de médecins dans le Nord de l'Ontario et dans les régions rurales de la province, nous augmentons les fonds destinés aux écoles de médecine du Nord, nous finançons un programme de formation en région rurale à l'Université Western Ontario et nous versons des traitements plus élevés aux médecins qui travaillent la fin de semaine dans les salles d'urgence des régions insuffisamment desservies.

Par ailleurs, nous réinvestissons 24 millions de dollars pour ouvrir 30 autres centres de dépistage du cancer du sein; nous fournissons 23 autres appareils diagnostiques modernes d'imagerie par résonance magnétique dans diverses communautés; les personnes âgées et les prestataires d'aide sociale ont désormais accès à 275 nouveaux médicaments.

Nous réinvestissons 23,5 millions de dollars afin d'améliorer les services communautaires

de santé mentale pour nous assurer que les services nécessaires sont en place avant de modifier davantage les services fournis par les hôpitaux psychiatriques aux personnes qui y sont hospitalisées.

Nous réinvestissons 25 millions de dollars pour élargir les services de dialyse, améliorer l'accès aux soins et fournir des traitements à un plus grand nombre de personnes souffrant d'insuffisance rénale chronique. Étant donné que les complications attribuables au diabète sont une cause importante d'insuffisance rénale, nous avons également mis sur pied des programmes de sensibilisation au diabète et aux moyens de réduire l'incidence de cette maladie.

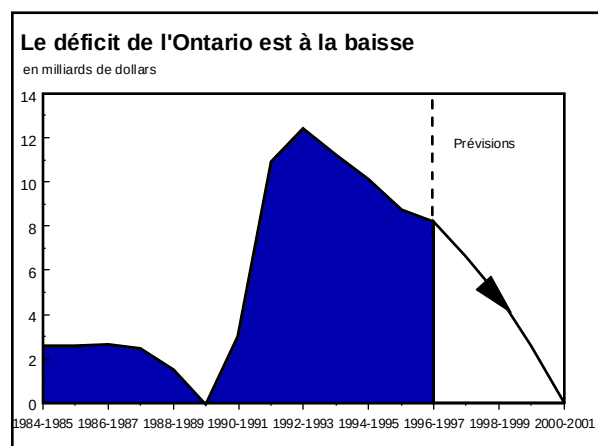
Nous avons également réinvesti 25 millions de dollars dans les hôpitaux, pour la plupart dans la région du grand Toronto, qui font face aux plus fortes pressions démographiques en Ontario.

Jusqu'à présent, le ministre de la Santé a annoncé près de 40 réinvestissements majeurs. De nombreuses autres initiatives semblables seront annoncées sous peu.

La vigueur de l'économie de l'Ontario crée des emplois

Dix-huit mois se sont écoulés depuis que la population de la province nous a demandé de restaurer sa vision d'un Ontario prospère offrant de nombreuses possibilités.

Aujourd'hui, l'économie de la province retrouve sa vigueur. Un nombre croissant d'emplois sont créés. Les taux d'intérêt ont diminué et les entreprises ainsi que les consommateurs ont repris confiance. Les entreprises embauchent de nouveaux employés, achètent du matériel et de l'outillage, prennent de l'expansion et s'établissent en Ontario. De plus, nous atteignons nos objectifs, qui nous permettront d'équilibrer le budget.



Aujourd'hui, un nombre croissant d'Ontariens et d'Ontariennes achètent un logement, trouvent un emploi et investissent dans l'avenir.

Ils veulent savoir que l'avenir sera meilleur que le passé, tant pour eux-mêmes que pour leurs enfants.

Et aujourd'hui, les Ontariens et les Ontariennes ont davantage de raisons d'envisager l'avenir avec confiance et optimisme.